


Seniors : Quelle résidence choisir à l'heure de la retraite ?

Par **Redac Ecomat**

| dimanche 16 mars 2014 11:47 | [A vous de réagir](#) | [S'inscrire à la newsletter](#) | Taille de police   | [Imprimer](#) | [E-mail](#)

Parmi les nombreux défis que doit relever la France pour s'adapter au vieillissement de sa population, le problème de leur logement est majeur.

En 2050, 25 % de la population sera âgée de plus de 65 ans ! Or aujourd'hui il faut bien dire que les seniors en recherche d'un logement adapté à leurs besoins comme les familles sont un peu perdues dans la jungle de l'offre. Plusieurs sites internet comme www.logement-seniors.com se proposent désormais de les guider en leur apportant toutes les informations nécessaires à leur choix.

L'internaute accède à des offres de maisons de retraite ou de résidences seniors sur l'ensemble du territoire national, mais aussi à toutes les informations nécessaires à la mise en place d'une solution d'hébergement familial, que ce soit au sein de la famille ou au sein de familles d'accueil, ou encore aux solutions de colocation. Sont aussi accessibles les informations juridiques et fiscales sur le viager, qui est une autre manière de préparer l'avenir.

On peut simuler sur ce site des dizaines de situations différentes, y compris celle qui devrait être de plus en plus courante à l'avenir où le senior continue à travailler comme le recommande l'OCDE pour les années à venir. C'est une des [nouvelautés](#) du site.